



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation du bachelier
« informatique de gestion »
2011-2012**

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

Institut d'Enseignement de Promotion Sociale Monsformations

Comité des experts :
M. José FIADEIRO, président
MM. Jean-Marc DINANT, Alain EJZYN,
Gildas GAUTIER et Fabrice KORDON, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation de tous les cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 24 et 25 janvier 2012 à l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale Monsformations afin de procéder à l'évaluation du bachelier « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité, et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et de la direction concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

L'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale Monsformations (IEPS Monsformations), à Cuesmes, délivre un enseignement supérieur de type court de promotion sociale. Son pouvoir organisateur est la Province de Hainaut. Ce pouvoir organisateur est affilié au Conseil des Pouvoirs Organisateur de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS).

Les études supérieures organisées par l'IEPS Monsformations débouchent sur l'obtention des titres de bachelier en *assurances, gestion des ressources humaines, informatique de gestion, et marketing*. Dans le domaine de l'informatique, l'institut organise aussi une formation courte en *compétences informatique*.

CHAP 1er : Programmes et approches pédagogiques

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'enseignement dispensé par l'établissement répond bien aux objectifs poursuivis par l'enseignement de promotion sociale. En effet :
 - le comité des experts a pu constater au travers des différents entretiens lors de la visite que l'enseignement répond aux attentes des étudiants et des marchés. Les étudiants se déclarent globalement satisfaits de leur formation et, d'après les témoignages recueillis auprès des anciens, ils trouvent facilement un emploi après leur diplôme.
 - dans leurs témoignages, les étudiants rencontrés reconnaissent la qualité du suivi individualisé par les enseignants. Cela est particulièrement important dans le cadre de l'enseignement de promotion sociale.
 - le comité des experts apprécie aussi le fait que les étudiants salariés sont bien informés sur les dispositifs d'aide aux études tels que le congé éducation, la validation des acquis de l'expérience et les dispenses (notamment pour le stage d'insertion).

- 2 La présentation du programme et de l'organisation du cursus est claire.
 - Des fiches bien organisées sont diffusées pour chaque unité de formation et font référence aux spécificités des enseignements tels qu'ils sont dispensés au sein de l'établissement – contenus, crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), modalités et critères d'évaluation et bibliographie.
 - Un mémento très clair et complet est distribué aux étudiants en début du cursus ; celui-ci reprend différentes informations utiles concernant leur formation et l'établissement.

Recommandations : le comité des experts incite toutefois l'établissement à :

 - fournir systématiquement une bibliographie actualisée identifiant des ouvrages de référence récents ;
 - diffuser systématiquement les fiches aux étudiants (et notamment via une plateforme électronique) ;
 - bien expliciter la charge de travail associée à la pondération en ECTS de chaque unité de formation, notamment la charge de travail personnel que chaque cours pré suppose.

- 3 Les étudiants rencontrés lors de la visite se disent bien informés des modalités d'évaluation aux examens. Ils reçoivent également un feedback satisfaisant sur leurs évaluations.

- 4 Les étudiants se disent aussi satisfaits du suivi de leur stage ; l'enseignant responsable effectue une visite sur site. Le comité des experts apprécie aussi le questionnaire de satisfaction transmis aux entreprises en fin de stage qui permet un retour formel sur la formation dispensée par l'établissement.

- 5 Les témoignages recueillis et la documentation consultée font apparaître que la place de l'épreuve intégrée (EI) dans la formation a été le sujet d'une réflexion élaborée.
 - Les étudiants bénéficient d'une information complète quant au déroulement et aux modalités de l'EI.
 - Un bon suivi des étudiants est assuré tout au long de l'élaboration de l'EI.
 - Une grille d'évaluation a été mise à jour en fonction des compétences terminales reprises dans le dossier pédagogique.
 - Une pré-défense (non cotée) est organisée devant un jury durant laquelle les étudiants reçoivent des conseils et un retour sur les compétences atteintes ou non, dans un but d'amélioration.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement de repenser les critères utilisés sur la grille d'évaluation de l'EI en fonction des différentes phases de développement de logiciel.
- le comité recommande de bien veiller à ce qu'il y ait une correspondance systématique entre les critères mentionnés dans la grille et les compétences et connaissances construites au cours de la formation (par exemple, au niveau de l'ergonomie des interfaces utilisateur).
- il recommande aussi que le caractère intégratif de l'épreuve soit renforcé par une plus grande prise en compte des apprentissages des cours non-informatique.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La coordination pédagogique n'est ni institutionnalisée ni organisée. Le comité des experts considère que cela a un impact sur la cohérence globale de la formation et peut nuire à l'identification des raisons du décrochage de certains étudiants.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à prioriser la création d'une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement.

- 2 Les documents consultés et les témoignages recueillis par le comité pendant la visite, ainsi que les résultats des enquêtes menées par l'établissement, font apparaître que l'articulation des cours et l'actualisation de leur contenu en fonction de l'évolution technologique est à améliorer et à systématiser.

Recommandation : le comité des experts invite l'établissement à mettre en œuvre, comme le suggère la charte qualité, des pratiques pédagogiques contribuant à l'actualisation des contenus et des compétences professionnelles, notamment par un dialogue avec les acteurs économiques.

- 3 Au moment de la visite, des syllabi et des notes de cours n'existaient pas pour tous les enseignements et, pour les unités de formation où ils étaient disponibles, leur qualité était fort inégale et ne répondaient pas toujours aux besoins des étudiants.

Recommandation : le comité des experts préconise une plus grande systématisation de l'organisation et de la conception des syllabi en relation avec les fiches de chaque unité de formation. Au regard des témoignages recueillis, le comité recommande en outre de bien veiller à ce que les syllabi soient complets et qu'un accent soit également porté sur la méthodologie de la programmation.

- 4 Au-delà du taux d'échec récurrent en première année, le comité s'inquiète de la répétition de ce phénomène en seconde et troisième années, surtout au niveau de l'épreuve intégrée (cela débouche au final sur le non aboutissement de plusieurs années d'études).

Recommandations :

- le comité des experts encourage l'établissement à analyser précisément les raisons du phénomène pour mettre en place des mesures correctives adaptées. Pour remédier à ces difficultés, il conviendrait en particulier de pouvoir distinguer entre les abandons liés à des raisons personnelles (changement de statut, d'activité, déménagements, etc.) et ceux liés à une information insuffisante sur le diplôme en 1ère année ou encore à des charges de travail trop lourdes (en 2ème et 3ème année).
- le comité suggère aussi d'accentuer l'arrimage de l'épreuve intégrée avec l'ensemble des unités de formation (y compris les unités non-informatique).

- 5 Bien que cela n'apparaisse pas dans le dossier pédagogique, le comité constate un manque de préparation aux contacts avec le monde professionnel dans le cadre de la recherche d'un stage et d'un emploi : rédaction de curriculum vitæ et lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche, entre autres.

Recommandation : le comité des experts préconise que ce type de formation, qui est déjà prévu pour d'autres bacheliers de Monsformations, soit mutualisé par l'établissement.

- 6 Les phases terminales du cycle de vie du logiciel ne sont pas suffisamment présentées notamment la validation, la mise au point, les tests et la gestion de configurations.

Recommandation : le comité des experts recommande de favoriser l'apprentissage du développement logiciel dans sa globalité.

CHAP 2 : Ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Plusieurs éléments relevés par le comité des experts montrent qu'une bonne ambiance au sein de l'établissement semble être favorisée par une bonne gestion des espaces et par le management des équipes.
- 2 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne ce qui suit:
 - lors des entretiens, l'équipe enseignante a été perçue comme très compétente, disponible et ouverte aux étudiants.
 - l'établissement bénéficie d'un bon appui de la part du personnel administratif et technique dont l'effectif est substantiel, diversifié et disponible pour les étudiants. L'équipe administrative est bien organisée et polyvalente.
 - un mémento de l'enseignant est présent (et actualisé).
- 3 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts souligne ce qui suit :
 - la gestion de l'infrastructure informatique sur site est assurée par du personnel dédié et compétent et avec le support du pouvoir organisateur.
 - le matériel informatique est récent et une politique de remplacement existe.
 - des ordinateurs portables sont mis à disposition des étudiants durant les cours.
 - le wifi sécurisé est disponible sur l'ensemble du campus.
 - les enseignants disposent de matériel pédagogique adéquat et varié.
 - l'établissement gère bien l'affectation de ses locaux dans un souci de qualité, notamment au niveau des espaces mis à la disposition des étudiants pour travailler et se détendre.
 - malgré la vétusté des bâtiments, la qualité de leur aménagement interne et de leur entretien est à souligner.

Recommandation : le comité des experts considère que le déménagement futur de l'établissement constitue une opportunité pour maintenir et améliorer l'image et la qualité de la formation.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Au niveau des ressources humaines, le comité des experts souligne :
 - l'absence de ressources humaines dédiées à la coordination pédagogique de la section ;
 - l'absence de politique systématique de formation continue ;
 - l'absence de participation de la part d'experts externes ou de professionnels à la formation (par exemple, au niveau de séminaires, cours ou conférences).

Recommandations :

- le comité recommande que l'établissement puisse dégager des moyens pour la coordination pédagogique.
- le comité des experts invite l'établissement à sensibiliser les enseignants sur l'importance d'être régulièrement formés, notamment dans le cadre de l'actualisation des enseignements. Il préconise aussi que l'établissement profite davantage des centres de compétences pour la formation continue de son personnel et, pour ce qui est de l'aspect pédagogique, des formations offertes par d'autres établissements.
- le comité invite l'établissement à encourager aussi l'intervention d'experts extérieurs au sein de l'équipe pédagogique.

- 2 Au niveau des ressources matérielles, le comité des experts souligne ce qui suit :
- les étudiants ne disposent pas de bibliothèque dans l'établissement et ne sont pas suffisamment encouragés à utiliser les différentes bibliothèques locales existant sur Mons.
 - les logiciels utilisés pendant les cours ne favorisent pas toujours l'accès gratuit des étudiants aux environnements de développement tant propriétaires (via les accords avec les établissements d'enseignement supérieur) que libres.

Recommandation : le comité encourage l'établissement à envisager d'utiliser la future plateforme e-campus, en partenariat avec le pouvoir organisateur, pour mettre à la disposition des étudiants des ressources bibliographiques en ligne.

CHAP 3 : Relations extérieures et services à la collectivité

PRINCIPALE FORCE RECONNUE

- 1 Le site internet de l'institut fait usage de CSS (*Cascading Style Sheets*) récentes et est bien référencé sur les moteurs de recherche.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois à l'établissement de repenser l'information fournie de manière à la rendre plus attractive.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les témoignages recueillis lors de la visite font apparaître que la communication avec le monde professionnel et la collectivité est insuffisante.

Recommandations :

- le comité des experts incite l'établissement à mettre en œuvre une politique plus volontariste d'intégration dans le tissu socio-économique local et régional. Cela permettrait de développer en particulier les partenariats dans le domaine des stages et épreuves intégrées et de favoriser une reconnaissance locale de l'établissement et des élèves qui en sont issus.
- le comité avance que le développement d'une telle politique pourrait se faire de manière coordonnée à l'échelle des différents bacheliers de l'établissement pour favoriser toutes les synergies utiles. Elle pourrait bénéficier en particulier d'une fonction dédiée aux relations externes.

- 2 La visibilité extérieure de l'établissement est insuffisante.

Recommandation : le comité des experts recommande à l'établissement d'entreprendre des initiatives destinées à améliorer sa visibilité, telles que l'organisation de journées portes ouvertes ou de conférences (rentrée académique), ou encore d'envisager sa participation à divers salons.

CHAP 4 : Démarche qualité, gouvernance et stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 L'établissement a mis en œuvre une démarche qualité bien structurée et coordonnée.
 - Une charte qualité a été explicitée et publiée sur le site internet. Le comité la juge cohérente avec les valeurs de l'établissement.
 - L'établissement a su capitaliser l'expérience antérieure de l'évaluation du bachelier « marketing ».
 - Il a su profiter aussi de l'appui des agents-relais CPEONS, des formations pour le coordinateur interne et des outils mis à sa disposition par ce réseau.
 - Des procès-verbaux des réunions de la commission ont été rédigés.
 - Des enquêtes de satisfaction (auprès des étudiants et des chargés de cours) ont été menées et en partie suivies d'actions.

Recommandation : le comité des experts incite l'établissement à pérenniser les acquis de ce travail, notamment à systématiser le travail d'évaluation et de collecte d'information.

- 2 L'établissement a mis en place des moyens de communication vers les étudiants tels que l'utilisation des bornes interactives, l'envoi de sms et les panneaux d'affichage.

Recommandations :

- le comité des experts encourage l'établissement à utiliser la future plateforme virtuelle pour améliorer la communication vers les étudiants.
- il recommande aussi de bien veiller à ce que les étudiants intègrent les informations données.

- 3 Une liste des anciens est présente sur le site internet de l'établissement et certains d'entre eux sont invités aux jurys d'épreuves intégrées.

Recommandation : le comité des experts recommande toutefois que la relation entre l'établissement et les anciens soit développée au bénéfice de la relation établissement-monde professionnel.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Le rapport d'autoévaluation diagnostique des forces et des points à améliorer mais le plan de suivi ne dégage pas suffisamment les degrés de priorité qui résultent de ce rapport et des faiblesses les plus inquiétantes pour l'avenir de l'établissement.

Recommandations :

- le comité des experts recommande qu'en regard des valeurs de l'établissement, les pistes d'amélioration et les actions correctives spécifiques soient mises en relation explicite avec les faiblesses reconnues et celles constatées (par exemple, au niveau des pratiques pédagogiques, des contacts avec les partenaires extérieurs et de la pérennisation de la relation de l'étudiant avec l'établissement).
- il préconise aussi que ces actions soient classées par ordre de priorité au regard des risques identifiés pour l'établissement.

2 Les étudiants ne sont pas suffisamment impliqués dans le pilotage de la formation.

Recommandations :

- le comité recommande de prévoir les modalités facilitant la participation des étudiants, notamment par l'installation de délégués de section et leur participation aux réunions de section pour les parties qui les concernent.
- le comité invite aussi l'institut à systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité du programme, notamment pour pouvoir actualiser ou adapter les programmes ainsi que corriger les approches pédagogiques lorsque cela s'avère nécessaire pour mieux atteindre les objectifs globaux. Il préconise que cette évaluation porte sur chaque unité de formation.
- le comité des experts tient à préciser que cette évaluation systématique du contenu des programmes et des approches pédagogiques ne nuit ni à la liberté pédagogique de chaque enseignant ni au côté humain et individualisé de la formation.

3 Le monde professionnel n'est pas suffisamment impliqué dans le pilotage de la formation.

Recommandations :

- le comité des experts recommande à l'établissement d'établir une relation organisée et structurée avec le monde professionnel, notamment à associer des représentants du monde professionnel à l'actualisation du programme de façon à s'assurer que les formations répondent aux besoins des employeurs.
- le comité suggère, par exemple, d'inviter des représentants des employeurs à une réunion de section qui pourrait être consacrée à la validation des contenus des unités de formation. Ceci serait utile pour s'assurer qu'un regard extérieur et diversifié est porté sur la formation dispensée.

Conclusion

L'image qui ressort de l'analyse du rapport d'évaluation interne, de la visite des lieux et des divers entretiens lors de la visite est celle d'une structure stable dont la gouvernance sait profiter de l'appui et des ressources qui sont mises à sa disposition par le pouvoir organisateur (la Province du Hainaut) – par exemple, au niveau de la gestion du parc informatique. La direction sait aussi exploiter les ressources de l'institut (par exemple, les bacheliers en informatique et en marketing pour développer une nouvelle formation en e-business) et les opportunités de mutualisation offertes par le pouvoir organisateur (par exemple, pour le développement d'une plateforme numérique). La direction assure aussi une gestion très réfléchie et rationnelle des espaces : malgré la vétusté et l'état peu avenant de certains locaux, une bonne ambiance règne au sein de l'établissement. La direction humaine et efficace des équipes administrative et technique est également de nature à soutenir le bon fonctionnement de l'établissement. Le comité des experts considère que les opportunités offertes par le déménagement imminent sont plus importantes que les risques qu'il soulève, et que l'établissement a plutôt des raisons d'être optimiste et de faire confiance à ses capacités d'organisation et de gestion.

Cela dit, il est aussi ressorti des témoignages recueillis et de la documentation consultée qu'il serait nécessaire d'améliorer le fonctionnement de la section au niveau de la coordination pédagogique. Le comité considère que l'institutionnalisation de la coordination, notamment par la création d'une fonction de coordonnateur de section et d'un conseil de section se réunissant régulièrement, permettrait de mieux organiser l'équipe enseignante et de donner une plus grande cohérence globale à la formation ; une telle organisation faciliterait aussi l'identification des problèmes et des actions correctives à mener, par exemple vis-à-vis du problème de décrochage de certains étudiants et du taux d'échec important, surtout au niveau de l'épreuve intégrée. Il conviendrait aussi de systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation, ainsi que d'engager davantage les anciens étudiants et le monde socioprofessionnel dans un dialogue avec l'établissement de façon à s'assurer que les formations continuent effectivement à répondre aux besoins du monde professionnel.

En effet, l'évolution sociale et économique déjà observée (et qui devra se développer dans les années à venir) demande que les établissements d'enseignement supérieur (y compris ceux de promotion sociale) s'ouvrent davantage au monde extérieur et soient préparés pour évoluer conformément aux besoins de la société et de l'économie régionale. Le fait que le secteur tertiaire soit en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) offre l'opportunité à l'établissement de développer une plus grande proactivité à l'égard du monde économique, ce qu'à présent il semble sous estimer.

La démarche qualité est là, entre autres, pour aider les établissements à mieux s'intégrer dans une société en constante évolution. En particulier, les établissements doivent adopter des procédures plus formelles et systématisées à travers lesquelles ils pourront piloter leurs programmes et communiquer avec toutes les parties prenantes, entreprendre des démarches d'amélioration quand il le faut, et ainsi répondre aux attentes d'une communauté qui requiert sans cesse plus de qualité dans les services échangés. Ces démarches sont compatibles avec la petite taille d'établissements comme l'IEPS Monsformations et ne nuisent ni à la liberté pédagogique de chaque enseignant ni au côté humain et individualisé de la formation. Au contraire, elles les aident à créer une culture et une mémoire qui pourra pérenniser leurs acquis et renforcer leur identité, ce qui est important pour diminuer les risques de la concurrence, surtout dans le contexte de la baisse des effectifs d'étudiants.

Le comité des experts est conscient que l'établissement n'a pas de réel pouvoir de décision sur de nombreux aspects de son organisation et de son fonctionnement et qu'elle doit respecter des contraintes, souvent très fortes, imposées par des directives données par décret pour l'enseignement de promotion sociale. Cela dit, le comité encourage l'établissement à faire un usage créatif des degrés de liberté dont il dispose, à exploiter les ressources numériques de plus en plus disponibles – notamment grâce à l'avènement du « *cloud computing* » et à la banalisation de la virtualisation – et à impliquer davantage les milieux professionnels dans la mise en place de son projet.

En clair, le défi est de s'engager davantage dans la construction d'un écosystème socio-économique régional.

EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La bonne réponse de l'enseignement dispensé aux attentes des étudiants et du marché ⇒ L'accompagnement individualisé des étudiants par les enseignants ⇒ La disponibilité, l'ouverture et l'engagement de la direction et des équipes pédagogique, administrative et technique. ⇒ La gestion de l'infrastructure informatique et la disponibilité d'un réseau wifi sécurisé ⇒ La bonne ambiance au sein de l'établissement, favorisée par une bonne gestion des espaces 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ La coordination pédagogique ni institutionnalisée ni organisée ⇒ Une procédure systématisée pour l'évaluation des enseignements non encore implémentée ⇒ La nécessité d'une plus grande systématisation de l'organisation et de la conception des syllabi ainsi que de l'actualisation du contenu des cours ⇒ L'utilisation d'une école virtuelle encore à consolider ⇒ L'intégration de l'établissement dans le tissu socio-économique local et régional insuffisante

Opportunités et risques
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le fait que le secteur en informatique est toujours demandeur d'emploi et que le secteur tertiaire est en pleine expansion (avec de forts besoins en informatique) est une opportunité que l'établissement peut saisir ⇒ L'avènement du « <i>cloud computing</i> », la banalisation de la virtualisation et l'adoption progressive des réseaux sociaux par la société offrent des opportunités pour accroître, avec des coûts limités, l'offre de services utiles tant au niveau pédagogique qu'administratif ainsi que la visibilité de l'établissement ⇒ Le nombre d'établissements d'enseignement au sein du pouvoir organisateur et de la région en général soulève des risques au niveau de la concurrence (par exemple, en regard de l'offre de formations en journée), surtout dans le contexte de la baisse des effectifs d'étudiants. Ceci peut aussi être exploité pour mettre en œuvre des collaborations pour la mutualisation de ressources ⇒ Le déménagement imminent de l'établissement soulève des risques mais offre aussi des opportunités pour maintenir et améliorer l'image et la qualité de la formation.

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formaliser davantage la vision stratégique de l'établissement pour la formation en informatique en tenant compte de ses forces et faiblesses, des opportunités et des risques ; établir un plan d'actions concret, réalisable et cohérent avec le projet pédagogique de l'institut et sa charte qualité ⇒ Créer une fonction de coordonnateur de section et un conseil de section se réunissant régulièrement ⇒ Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants afin d'obtenir une information exploitable pour améliorer la qualité de la formation ; impliquer davantage les étudiants dans les processus de gouvernance et de pilotage du programme ⇒ Développer une relation organisée et structurée entre l'institut et le monde professionnel afin de les engager davantage dans la vie de l'établissement ; veiller à l'associer à l'actualisation des programmes de façon à assurer que les formations répondent aux besoins des employeurs ⇒ Uniformiser la forme et la qualité des supports de cours ainsi que le contenu des fiches pédagogiques ; favoriser l'utilisation d'une plateforme virtuelle pour systématiser la diffusion des supports pédagogiques et améliorer la communication vers les étudiants

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel

Ce rapport nous semble décrire correctement l'évaluation orale transmise par le président du comité et est une base valable pour permettre la poursuite de l'amélioration de la qualité du cursus informatique

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

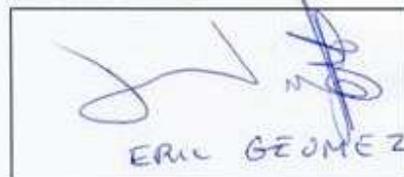
Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



J. CERATI

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
de l'autoévaluation



ERIC GEOMEZ